

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 15 septembre 2015 - 08/2015**

L'an deux mille quinze et le mardi quinze septembre à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, en séance publique ordinaire au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean AMOUROUX, Maire. Convocation en date du 08 septembre 2015.

Etaient présents : AMOUROUX-CLEMENT-PARRA-BEUVE-BELTRAN-MADELAIN-MINET-DI BATTISTA-MUNOZ-BARENNE-CLUZAN-MILHE POUTINGON-KRASKER-FOURCADE-PLANES.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Procuration :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr FOURCADE a été désigné secrétaire assisté de Mme TREBAOL secrétaire générale.

Conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 15

Procurations : /

Votants : 15

DELIBERATION N° D1/S08/2015

OBJET : Prêt taux 0 - Caisse des Dépôts et consignations avance FCTVA

M. le Maire expose que le prêt contracté à la Banque Populaire n'est pas adapté puisqu'il s'agit d'un crédit de trésorerie, opération qui n'est pas budgétaire.

Il informe que pour faire face aux baisses des dotations et permettre aux collectivités de continuer à investir, l'Etat a mise en place par le biais de la Caisse des Dépôts et Consignations, des prêts à taux 0 pour faire l'avance de la TVA.

Il propose donc au conseil municipal de faire une demande auprès de cette caisse pour le préfinancement du FCTVA à hauteur de 231 231 € à taux fixe de 0% sur deux ans.

Remboursement :

- 2016 : 58 710 €
- 2017 : 172 521 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer le contrat d'emprunt et toute pièce s'y rapportant.

Vote : contre ... abstention ... pour unanimité.

La séance est le à 19 heures 30.

Le Maire,
Jean AMOUROUX.